

Conférence des parlementaires handicapés du Commonwealth

Une conférence pour l'organisation et la fondation d'un regroupement proposé des parlementaires handicapés du Commonwealth s'est tenue à Halifax du 30 août au 2 septembre 2017. Pour faire suite à ce rassemblement qui a réuni avec succès 24 délégués, une proposition visant à établir ce groupe sous l'Association parlementaire du Commonwealth (APC) a été acceptée par le comité exécutif de l'APC pour examen plus approfondi et discussion lors de la prochaine réunion de l'association à l'île Maurice.

L'hon. Kevin S. Murphy, député provinciale

Pour qu'une démocratie puisse adéquatement représenter et servir sa population, il va de soi que les représentants élus au sein de cette démocratie devraient être aussi diversifiés que les gens qu'ils servent. Lorsqu'elle est appliquée correctement, cette approche permet au large éventail d'expériences et d'expertises d'une communauté d'avoir une place à la table où la politique s'exerce, ce qui mène à l'élaboration d'une politique qui reflète mieux les besoins de la communauté. Grâce à mes expériences en tant que personne handicapée, à la fois comme citoyen et comme élu, j'ai pu constater directement combien un gouvernement diversifié peut avoir un impact significatif non seulement sur la politique proposée, mais aussi sur les procédures et les pratiques du gouvernement même, l'amenant à devenir plus inclusif.

La voie à suivre afin d'améliorer la représentation des personnes handicapées et les services qui leur sont fournis passe par une plus grande participation des personnes handicapées à nos parlements. C'est avec cet objectif en tête que j'ai cherché à organiser la première conférence des parlementaires handicapés du Commonwealth.

La conférence, qui s'est tenue du 30 août au 2 septembre 2017 à Halifax, en Nouvelle-Écosse, a permis aux personnes handicapées de partager leurs expériences au sein des différents parlements du Commonwealth, d'établir des défis communs et de partager des pratiques exemplaires. De plus, nous avons discuté d'une proposition soumise par la section



L'hon. Kevin S. Murphy

Kevin Murphy est le Président de l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse et le député de la circonscription d'Eastern Shore.



Les délégués à la conférence sur l'organisation du groupe proposé des parlementaires handicapés du Commonwealth se joignent au hôte, le Président Kevin Murphy (au centre).

de la Nouvelle-Écosse aux instances dirigeantes des associations de parlementaires du Commonwealth afin d'établir un réseau de parlementaires handicapés au sein de l'organisation de l'APC. L'objectif est de créer un cadre permettant de poursuivre le type de discussions qui ont eu lieu lors de cette conférence, en poursuivant l'objectif d'une plus grande participation des personnes handicapées.

En tant que membre du comité exécutif international de l'APC, Jackson Lafferty, Président de l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest, a demandé aux délégués de réfléchir à trois questions au cours de la conférence.

- Que pouvez-vous faire en tant que membre du Parlement pour faire progresser la compréhension et la participation des personnes handicapées dans les institutions démocratiques ?
- Que devraient faire les parlements pour encourager les personnes handicapées à participer à la démocratie parlementaire ?

- Comment les organisations internationales telles que l'Association parlementaire du Commonwealth peuvent-elles encourager les parlements à inclure davantage les personnes handicapées ?

L'atout le plus précieux que nous avons à offrir sur le plan individuel est notre propre expérience de personnes élues ou nommées à une charge publique. Au cours de la conférence, de nombreux points de vue ont été exprimés sur les défis à relever pour que les personnes handicapées se portent candidates à une élection.

Bien qu'il ne s'agisse pas d'une expérience uniforme, un enjeu commun partagé par les délégués concerne la volonté ou non des partis politiques de les présenter en tant que candidats. Les partis politiques de chaque pays ont leurs propres traditions et cultures quand il s'agit de trouver et de soutenir des candidats qui souhaitent se faire élire, mais dans de nombreux cas, les dirigeants du parti s'attendent à un niveau de travail fastidieux. Personnellement, étant une personne en fauteuil roulant, j'ai consacré de nombreuses années à offrir mon temps

bénévolement, à proposer et à aider à rédiger des résolutions de politiques par l'intermédiaire de mon association de comté, par opposition à la tâche plus traditionnelle de sollicitation et de porte-à-porte. De cette façon, j'ai été capable à la fois de démontrer mes forces en tant qu'individu et de répondre à ces exigences parfois inexprimées qu'auraient pu avoir les dirigeants du parti. Cependant, de telles occasions n'existent pas toujours dans la structure d'un parti; c'est pourquoi il appartient à ceux d'entre nous qui ont encadré et soutenu de jeunes personnes handicapées, capables et motivées, qui vivent dans nos communautés, de répondre à l'appel. Il nous incombe également de contribuer à changer la façon de penser des « anciens du parti » qui peuvent encore avoir des opinions dépassées, privant, sans même s'en rendre compte, nos organisations politiques d'individus talentueux.

Le deuxième point soulevé porte sur la nécessité pour nos institutions, et les bâtiments mêmes qu'elles occupent, d'être inclusifs et accommodants pour les personnes handicapées. D'après nos discussions, il serait juste de dire qu'il s'agit d'un défi généralisé au sein des sections membres de l'APC. Bon nombre de nos édifices parlementaires sont vieux, parfois centenaires, remplis d'histoire et de traditions remontant à une époque où l'accessibilité n'était pas au premier plan dans l'esprit de l'architecte.

Comme je peux l'attester, l'assemblée législative dont je suis membre a près de 200 ans et il n'y avait aucune forme d'entrée ou d'ascenseur accessible dans sa conception originale. C'est l'élection d'un ancien membre de notre Chambre en 1978, Jerry Lawrence, qui a mené à l'installation d'un ascenseur dans notre immeuble. Ce fut un premier pas important afin de rendre la législature inclusive.

Après mon élection comme député en 2013, et après mon élection subséquente à la présidence de l'assemblée législative de la Nouvelle-Écosse, des rénovations ont été faites à la chambre pour me permettre de servir aussi efficacement que quiconque dans ma situation. Malgré certaines préoccupations initiales, ces changements ont été réalisés dans le respect de la conception de la chambre. Bien qu'elles puissent paraître coûteuses au départ, de telles rénovations montrent au public comment il est possible de répondre aux besoins des personnes handicapées. L'exemple ainsi donné favorise la création d'installations publiques plus inclusives, mais souligne également les contributions importantes des personnes

handicapées à notre société lorsqu'elles ont une chance égale de participer.

La dernière question à examiner était peut-être la question la plus importante de la conférence. Que peuvent faire les organisations, comme l'APC, pour encourager les parlements à être plus inclusifs envers les personnes handicapées? La réponse semblerait résider dans l'excellent travail qui a déjà été entrepris par les femmes parlementaires du Commonwealth (FPC).

Depuis 1989, les FPC ont été une force de changement positif dans l'amélioration de la représentation des femmes au sein des parlements de tout le Commonwealth. Avec le soutien des instances dirigeantes de l'APC, le cadre organisationnel des FPC pourrait servir de modèle pour les parlementaires handicapés du Commonwealth. Il pourrait fonctionner de la même manière, en favorisant la sensibilisation, la promotion et la recherche et en augmentant ainsi la représentation des personnes handicapées dans nos parlements.

Pour conclure la conférence, notre délégation a présenté une liste officielle de recommandations que les membres de l'APC ont pu examiner à la 63^e Conférence parlementaire du Commonwealth, qui s'est tenue à Dhaka, au Bangladesh. J'ai été heureux d'apprendre qu'à la suite de l'examen de ces recommandations, le comité exécutif a convenu que l'APC devrait aller de l'avant en établissant la conférence des parlementaires handicapés du Commonwealth. Les recommandations seront distribuées aux membres, et le secrétariat de l'ACP rédigera un rapport sur les coûts associés à la mise en œuvre des propositions. Le rapport et d'autres discussions devraient être présentés à la réunion de mi-année de l'APC qui se tiendra à l'île Maurice en 2018.

Comme l'a dit Stéphanie Cadieux, une déléguée de la Colombie-Britannique : « Lorsque nous sommes dans la fonction publique et que nous occupons des postes de direction, je crois que nous avons l'obligation de faire mieux. Si nous insistons pour que les employeurs rendent les lieux de travail accessibles et qu'ils suivent des pratiques d'embauche inclusives, alors nous devons montrer l'exemple ».

Je tiens à remercier tous ceux qui ont participé jusqu'ici à l'élaboration et à la présentation de cette proposition. Je les remercie aussi de leur contribution et de leur soutien continu à l'élaboration de cette vision pour un Commonwealth plus inclusif.